

Numéro 4 – Septembre 2020

ETHANOL

1- Conjoncture mondiale des cours de l'éthanol

Le confinement mondial lié à la crise sanitaire de la Covid-19 a mis l'économie mondiale à l'arrêt ; réduisant drastiquement les trafics routiers, aériens ; entraînant une chute de la consommation de carburants. Les fabricants d'éthanol se sont convertis à la production de désinfectants bien loin de compenser leurs pertes de part de marché carburant.

Depuis le début du déconfinement, la reprise de la demande de carburant s'amorce.

2- Focus Etats-Unis

Les négociations commerciales entre la Chine et les Etats-Unis devraient reprendre prochainement pour poursuivre la phase 1 de l'accord commercial signé le 15 janvier 2020 mettant fin à une guerre commerciale entamée en 2017.

Des mesures exceptionnelles ont été prises pour aider les producteurs à faire face à la chute de la consommation dans ce contexte de crise sanitaire avec notamment une aide financière de 45 cts par gallon sur la période de production janvier à mai 2020 (projet de loi HEROES), la levée des normes antismog estivales pour permettre les ventes d'essence de qualité hivernale (E10) et vider les stocks.

La politique d'incorporation des biocarburants et ses obligations d'incorporations dites RFS (Renewable Fuels Standard) opposent les « Big Corn » (le lobbying des producteurs de biocarburants) et les « Big Oil » (le lobbying des raffineurs). Les mandats d'incorporation pour 2020 sont fixés à plus de 20 milliards de gallons dont 75% d'éthanol à base de maïs et 25% de biocarburants avancés (biodiesel, cellulosique...).

Le respect de l'obligation physique d'incorporation est assurée par l'émission de certificats d'incorporation appelés RIN (Renewable Identification Number). Les raffineurs peuvent incorporer des biocarburants ou acheter ces certificats pour valider leurs obligations d'incorporation. Les RIN sont détachés de leurs productions lors de la phase d'incorporation et deviennent négociables, les sociétés qui les possèdent pouvant les conserver deux ans, les utiliser ou les revendre aux autres raffineurs (ou importateurs) pour qu'ils valident leurs obligations d'incorporations.

Il existe des exonérations d'obligation d'incorporation accordées aux petits raffineurs (moins de 75 000 barils par jour) qui arrivent à prouver que se mettre en conformité avec le RFS menace leur viabilité

économique, leur nombre a quadruplé sous la présidence de Donald Trump.

Dans les faits, de gros producteurs disposant de petites unités de raffinage sont exemptés, ce qui réduit la part de carburant disponible pour les mandats d'incorporation et fait grimper la valeur des RIN échangés sur le marché.

En janvier 2020, la justice américaine a annulé des exemptions qui avaient été approuvées par l'EPA (Environmental Protection Agency) au titre de l'année 2018. De plus, la justice a décidé que les dérogations accordées après 2010 devraient prendre la forme d'une extension car la plupart des bénéficiaires d'exemptions ne les ont pas reçues continuellement au cours de ces dernières années. Par conséquent, une soixantaine de demandes de dérogations d'exemptions rétroactives sur la période 2011-2018 ont été déposées pour se mettre en conformité avec la décision de justice et être potentiellement exemptées des futures exemptions. L'EPA les a rejetées, provoquant la colère des « Big Oil ».

3- Focus Brésil

Avec l'exceptionnelle bonne récolte de la canne à sucre et la baisse des cours de l'essence liée à la crise sanitaire, le pays arbitre désormais à la faveur du sucre pour les débouchés de la canne à sucre.

Les objectifs du programme RenovaBio et sa politique nationale de biocarburants mis en œuvre en 2020 seront réduits en raison de la chute brutale de la consommation de carburant. Les certifications RenovaBio accordées aux entreprises qui incorporent des biocarburants et le mécanisme de cBios (crédit d'économie d'une tonne de CO2) qui s'échangent et se négocient entre raffineurs pour atteindre les objectifs d'incorporation et d'économies de GES, seront révisés.

Fin août 2020, le contingent tarifaire pour les importations d'éthanol américain à droit nul a expiré, rétablissant les droits de douanes de 20% sur tous volumes importés. Le Brésil s'accorde 3 mois pour négocier avec les Etats-Unis un accès au marché américain pour le sucre brésilien avant de réintroduire ce contingent.

4- Focus Chine

Le gouvernement chinois a officiellement suspendu son objectif –établi en 2017 - d'introduction E-10 pour 2020 compte tenu d'une production limitée d'éthanol et d'une baisse du stock de maïs. De plus, la pandémie sanitaire a radicalement réduit la consommation d'essence au premier semestre 2020.

BIODIESEL

1- Conjoncture mondiale des huiles et esters méthyliques

L'épidémie de coronavirus et sa propagation en début d'année 2020 ont marqué la fin de l'envolée des cours des huiles et des esters méthyliques constatée fin 2019. Avec la baisse des prix du pétrole, l'intérêt économique de l'huile de palme et des autres huiles végétales (colza, soja..) pour produire du biodiesel s'est fortement amoindri.

Depuis le début du déconfinement, les cours des huiles et des esters méthyliques repartent à la hausse.

D'un côté, la forte demande d'huiles végétales de la Chine et de l'Inde, qui reconstituent leurs réserves nationales suite à la période de confinement, fait pression sur les cours mondiaux des huiles.

D'un autre côté, l'offre mondiale d'huiles végétales se resserre avec des prévisions de production en baisse annoncées pour le colza en Europe, le soja aux Etats-Unis ou encore la palme en Asie du Sud-Est.

Les cours esters méthyliques d'huiles usagées et d'huiles animales (EMHU, EMHA) restent particulièrement élevés en raison de l'augmentation des taux d'incorporation de biodiesel d'un certain nombre de pays membres de l'UE - l'Allemagne, la Finlande, la Suède, l'Italie, le Pays-Bas ou encore l'Espagne – pour répondre à la hausse de la réduction des GES dans le cadre de la Directive des Energies Renouvelables dite RED II (Directive UE 2018/2001) avec notamment des objectifs de consommation de produits à base de déchets plus élevés. Les EMHU et EMHA sont dans cette catégorie de produits.

2- Focus Argentine

Après avoir subi de plein fouet la crise de la Covid-19 avec une chute de la demande nationale de carburant et une chute de la demande européenne – son principal débouché export – les prix sont repartis à la hausse durant l'été 2020.

Le gouvernement argentin décide d'appliquer toute une série d'augmentations de taxes à l'exportation sur les produits agricoles pour assainir ses dettes publiques arrivant à échéances en 2020.

En décembre 2019, le taux de taxes à l'export sur le soja, l'huile de soja et les tourteaux passe de 25% à 30%, celui sur le SME - l'ester méthylique d'huile de soja – passe de 15% à 27%.

En mars 2020, le taux de taxes à l'export sur le soja, l'huile de soja et les tourteaux passe de 30% à 33%, celui sur le SME passe de 27% à 30%.

3- Focus Etats-Unis

La production de biodiesel américain est soutenue par diverses mesures :

- le crédit d'impôt de 1\$ par gallon rétabli rétroactivement fin 2019 pour les années 2018 et 2019. Il est prolongé jusqu'en 2022 ; ce crédit d'impôt n'a jamais été accordé sur une aussi longue période ;
- le projet de loi HEROES déployé pour faire face à la crise sanitaire avec à la clé 45 cts par gallon distribués aux producteurs sur la période de production de janvier à mai 2020.

Depuis la fin des tensions commerciales sino-américaines, la Chine a appliqué des exonérations douanières notamment sur l'importation de soja et d'huile de soja des Etats-Unis. La demande chinoise de soja et de tourteaux de soja devrait croître en 2020 avec l'expansion de sa production dans les secteurs porcins et avicoles.

4- Focus Asie du Sud Est (Indonésie, Malaisie)

L'Indonésie et la Malaisie comptent déposer plainte auprès de l'OMC contre l'UE. Cette dernière prévoit – dans le cadre de la RED II – l'élimination progressive de l'huile de palme dans les biocarburants d'ici 2030 considérée comme un risque élevé de changement d'affectation des sols (ILUC).

En effet, l'huile de palme fait partie de la catégorie ILUC à haut risque à la suite des préoccupations environnementales liées à la déforestation que la culture de l'huile de palme engendre dans les principaux pays producteurs que sont l'Indonésie et la Malaisie.

Les faibles cours du pétrole durant le confinement ont affecté les programmes de soutien au biodiesel dans les pays asiatiques qui étaient l'un des facteurs de reprise des cours de l'huile de palme fin 2019.

En Indonésie, les objectifs d'incorporation B-30 n'ont pas été atteints sur les 5 premiers mois 2020.

En Malaisie, le programme d'augmentation des mandats de B-10 à B-20 est reporté de 3 mois. D'autant plus que le pays fait face à une pénurie de main d'œuvre liée à la crise sanitaire et la fermeture des frontières où beaucoup d'étrangers travaillent dans les plantations de palme ; l'empêchant de réaliser 10% à 15% de sa production d'huile de palme, selon la MPAO (Malaysian Palm Oil Association).